



argenton

conseil communautaire

Une convention pour aider les entreprises

La Communauté de communes d'Éguzon-Argenton-Vallée de la Creuse s'investit encore plus dans l'économie locale, via un partenariat avec Initiative Indre.

Le mois dernier, la Communauté de communes d'Éguzon-Argenton-Vallée de la Creuse avait voté le recrutement d'un développeur économique pour assurer la promotion de son territoire. Jeudi, la nouvelle collectivité a de nouveau montré sa volonté de s'impliquer dans l'économie locale, en adhérant à la plateforme Initiative Indre qui apporte une aide financière et technique aux créateurs, développeurs ou repreneurs d'entreprises.

La démarche n'est pas innovante puisque, avant leur fusion, les CDC des Pays d'Argenton et d'Éguzon étaient déjà partenaires de cet organisme, mais cette décision illustre un réel souci d'accompagner à fond les porteurs de projets. Le dossier soumis à l'assemblée a cependant été marqué d'un bémol. Si l'adhé-

sion, d'un montant de 1.000 €, n'a pas fait débat, les sommes accordées aux différents dispositifs ont été jugées trop importantes par Jean-Pierre Aubray, le premier adjoint au maire de Bazaiges, qui s'interrogeait notamment sur les résultats de Cap Agri, auquel était promise une participation annuelle de 3.435 €.

Chèques déjeuner pour l'ensemble du personnel

« *Qu'on me donne les chiffres avant de me prononcer* », notait l'élu, qui a été entendu par Vincent Millan. Un compte rendu spécifique sur ce dispositif déjà en vigueur sur les anciennes CDC va être demandé avant la mise en place d'une éventuelle convention, l'abonnement aux dispositifs Cap

Jeunes-Cap Solidaires étant fixé à 2.590 €.

Le président, Vincent Millan, a également pris en compte les interventions des élus qui se sont inquiétés du montant du soutien financier accordé à Initiative Indre au titre de partenariat d'entreprises qui reprenait les enveloppes de 3.000 € et 4.573 € apportées par les CDC des Pays d'Argenton et d'Éguzon. Une demande d'actualisation, liée au contexte économique de réduction des dépenses, sera faite sous la forme d'un forfait de 6.000 €. L'assemblée a également accordé un soutien de 1.000 € à l'association Entente aux générations pour l'emploi et l'entreprise (Egee) qui apporte un conseil et un suivi aux créateurs et repreneurs d'entreprises.

Une partie importante de cette réunion a été consacrée aux ressources humaines de la

nouvelle CDC, dans le but d'uniformiser les régimes, les indemnités et les avantages sociaux des quatre-vingt-dix personnes concernées. Les chèques déjeuners, dont bénéficiaient jusqu'ici les salariés de la CDC du Pays d'Argenton, seront par exemple étendus à l'ensemble de l'effectif. Les demandeurs pourront obtenir vingt chèques de 6 € sur onze mois et la collectivité prendra à sa charge la moitié de la dépense.

Il a été aussi question des heures supplémentaires, avec cette remarque de Vincent Millan à la clé : « *La consigne est simple. Il faut d'abord respecter les horaires et veiller à ce que le compteur n'explose pas.* »

Jean-Michel Bonnin